

Le 9 novembre 2010

Nombre de conseillers L'an deux mil dix, le 12 octobre à 20 H, le Conseil Municipal
En exercice : 14 de la Commune de Billy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Présents : 13 à la mairie sous la présidence de Monsieur René VERRON, Maire.
Votants : 14

Date de convocation : le 2 novembre 2010

Présents : Mmes et Mrs CHOVEL – MARQUET – PEYRON – QUAIRE – ROBERT –
TABARLY – BOUYER – BREUX – BUTET – CAILLOT – L'HOSTE – PARRAT –
VERRON

Pouvoirs : M. CORNIL à M. L'HOSTE

Secrétaire de séance : M. L'HOSTE

Objet : Mise à niveau à 2 X 2 voies de la RCEA.

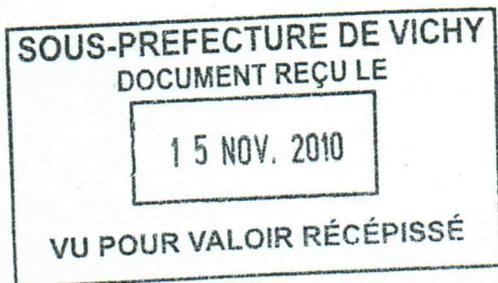
La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2 X 2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2 X 2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Billy par 14 voix pour :

- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.



Acte rendu exécutoire, compte tenu
De son expédition en Sous-préfecture
Le 10 novembre 2010,
Le Maire,
René VERRON

